



VILLE DE BRAINE-LE-COMTE

ASSEMBLEE GENERALE

Monsieur est invité à assister à la séance qui aura lieu
le lundi 24 mars 2014 à 20 H 00 à la salle du Grand Bailli

PAR LE COLLEGE

Le Directeur Général, Le Bourgmestre,

Philippe du BOIS d'ENGHIEN Jean-Jacques FLAHAUX

Philippe du Bois d'Enghien
Directeur Général

Hôtel de Ville
Grand Place 39
7090 Braine-le-Comte
Tél. 067/874.833
GSM. 0498/932.936

CONSEIL COMMUNAL

REUNION DU LUNDI 24 MARS 2014

L'an deux mil quatorze, le 24 mars à 20 H 00 ensuite d'une convocation régulièrement adressée par le Collège Communal aux Membres du Conseil Communal, sont présents :

- M. Jean-Jacques FLAHAUX, Bourgmestre - Président ;
- MM. Maxime DAYE. Daniel CANART. Echevins ;
- Mme Bénédicte THIBAUT, Présidente du C.P.A.S.
- Mme Ludivine PAPLEUX. M. Olivier FIEVEZ. Mme Martine DAVID. Echevins ;
- MM. Charles VASTERSAEGHER. Francisco FERNANDEZ-CORRALES. Nino MANZINI. Mme Karina DECORT. MM. Didier LIEDS. Luc GAILLY. Michel BRANCART. M. Line HAUMONT. MM. André-Paul COPPENS. Léandre HUART. Mmes Annick VAN BOCKESTAL. Alison PICALUSA. M. Henri ANDRE. Mme Stéphany JANSSENS. M. Yves GUEVAR. Mme Danielle PAUL. M. Corentin MARECHAL. Mme Martine GAEREMYNCK. Mme Nathalie Wynants. M. Pierre-André DAMAS. Conseillers Communaux.
- M. Philippe du BOIS d'ENGHIEN, Directeur Général.

Avant-réunion : réception en l'honneur de Miss Haute Senne et de ses dauphines. L'Assemblée reçoit Mesdemoiselles Aline Latiers, Miss Haute Senne 2014, Julie Gréer, première dauphine et Lauriane Godeau, deuxième dauphine.

Monsieur le Président reçoit les intéressées qui se présentent brièvement. Il remercie toute l'équipe de Monsieur Lenvain Michel, organisateur du concours.

Monsieur le Conseiller André se félicite de se retrouver au Conseil Communal, il remercie ce dernier d'avoir pensé à lui pendant son absence pour raison médicale.

L'Assemblée aborde ensuite en séance publique les points prévus à son ordre du jour :

SEANCE PUBLIQUE

Sauf indication contraire, tous les points seront votés à l'unanimité :

- 1 FINANCES COMMUNALES
- A Contrôle de l'octroi de certaines subventions
Subvention 2014 à l'A.S.B.L. « Antenne Centre »
Décision

- B Acquisition d'équipements avec l'aide du fédéral
Acquisition de vestes et pantalons de feu
Programme 2011 - 3^{ème} tranche
Financement par fonds propres
Vote

- C Main levée du cautionnement de la Directrice Financière
Décision suite à la mise en œuvre du décret du 18 avril 2013.

2 FABRIQUES D'EGLISES DE L'ENTITE

- A Travaux de rénovation de l'église St Nicolas d'Henripont
Plan triennal 2010-2012
Avenant n°1 au contrat avec la S.A. Ronveaux Rénovation
Approbation

L'urgence est déclarée à l'unanimité des membres présents pour examiner le point suivant qui ne figurait pas à l'ordre du jour de la présente séance :

- B Travaux de réfection de la croix du clocher de l'église Ste Gertrude à Hennuyères
Vote d'un crédit d'urgence
Ratification d'une décision du Collège Communal du 18 mars.

3 INVESTISSEMENTS

- A Acquisition d'un aspirateur de fumées pour soudure
Décision de principe - Fixation des conditions et choix du mode de passation du marché

- B Travaux divers repris au budget communal extraordinaire pour l'année 2014
Travaux d'entretien aux voiries par enduisage
Marché de services à passer avec un auteur de projet

- C Travaux divers repris au budget communal extraordinaire pour l'année 2014
Travaux d'entretien divers égouts
Marché de services à passer avec un auteur de projet

- D Travaux divers repris au budget communal extraordinaire pour l'année 2014
Marché de services à passer avec un coordinateur sécurité projet et réalisation.
Décisions

L'urgence est également déclarée pour l'examen du point suivant :

3 Bis REGLEMENTS ET ORDONNANCES DE POLICE

Circulation routière

Voiries régionales

Création d'une zone 30 à message variable à la rue d'Henripont (R.N. 533) devant l'école de Ronquières.

4 URBANISME

Construction d'une voirie dans le cadre du lotissement dit « le caillou » derrière la Cité Rey.

Dossier introduit par les S.A. Durabrik et Vlassimo

Enquête publique suite à l'aménagement de la voirie.

Décision

Monsieur le Président : j'ai eu l'occasion de parler avec Martine Gaeremynck qui nous a présenté les propositions des riverains du chemin du Pont Laroche.

Nous avons retenu leurs propositions constructives.

Ainsi, il sera prévu d'accroître le nombre de places de stationnement, le long de la voirie précitée.

L'accès piéton à partir des maisons vers le futur Ravel se fera de manière sécurisée.

Par contre, vous connaissez la volonté de Monsieur le Fonctionnaire Délégué de l'Urbanisme, de ne pas faire des lotissements clos.

Nous avons donc du adapter le plan du lotissement pour le satisfaire.

Madame la Conseillère Gaeremynck : au nom des riverains, nous réitérons notre demande de scinder la voirie en deux parties.

Nous craignons en effet, un trafic de transit entre les deux voiries régionales (la rue des Dignes et la R.N. 6).

Pour la tranquillité de la Cité Rey, il faut vraiment prévoir des voies sans issues.

Nous demandons également que l'aménagement de l'ancienne voie de chemin de fer, en matériau durable, soit réalisé dès à présent par le promoteur (car malheureusement le Ravel ce n'est pas pour tout de suite).

Il faudrait également limiter la vitesse à 30 km/h dans le chemin du pont laroche comme c'est prévu dans le lotissement.

Enfin, je vous remercie de ne pas oublier l'accès du sentier vers le Ravel.

Monsieur le Président : le dialogue que nous avons eu a été constructif.

Nous avons retenus pratiquement toutes vos propositions.

Monsieur le Conseiller Vastersaegher : mettre le lotissement en circulation locale c'est bien, mais ce n'est pas suffisant.

Tout le monde sait bien que cette réglementation est rarement respectée.

Madame l'Echevine David explique alors en détail les différentes mesures prises afin d'éviter des problèmes de circulation au sein de ce nouveau lotissement.

Monsieur le Président : pour être tout à fait clair, nous sommes tenus de présenter la voirie comme cela sinon Monsieur le Fonctionnaire délégué n'acceptera pas le dossier.

Dès qu'il sera approuvé, nous reviendrons devant vous pour bloquer la circulation au milieu de ce lotissement.

Et l'Assemblée d'approuver ce projet par 25 voix pour et 2 abstentions des conseillers Ecolo.

5 ENVIRONNEMENT

Adoption de la charte forestière proposée par le D.N.F.

Examen et vote

Madame l'Echevine Papeux présente en détail ce projet en insistant sur son aspect

« développement durable ».

6 PLAN DE COHESION SOCIALE

Rapport financier du P.C.S pour l'année 2013

Approbation

7 SERVICE INCENDIE

A Recrutement de 9 sapeurs-pompiers volontaires

B Organisation d'un examen de promotion au grade de sergent professionnel

C Organisation d'un examen de promotion de 2 sergents et 3 caporaux volontaires
Décisions

8 INFORMATIONS

Budget 2014 - Arrêté d'approbation par la Tutelle

9 SEANCE DU 26 FEVRIER 2014

Procès-verbal - Approbation.

Sa rédaction ne donnant lieu à aucune observation, le procès-verbal précité est adopté.

10 INTERPELLATION DE CONSEILLERS COMMUNAUX

Le Collège répond aux interpellations suivantes :

A du 22 mars de Madame la Conseillère Karina Decort au sujet :

- de la dégradation de la voirie longeant le C.E.T. du Marouset
- du placement de ralentisseurs de trafic au hameau du Flinchaux
- du problème des déjections canines

B du 24 mars de Monsieur le Conseiller Yves Guevar au sujet :

- Du coût exorbitant de la maison de l'énergie
- De l'enlèvement de toutes les décorations de Noël
- De la réforme de la sécurité civile, du statut des pompiers et du financement de la réforme
- De la dégradation du mur d'enceinte du cimetière d'Hennuyères
- De la situation de la Bibliothèque communale
- Des nuisances importantes et des explosions sur le chantier de rénovation des A.B.T.
- Des abeilles menacées
- Du plan d'entretien pour la nouvelle piscine et le hall de sport
- De l'enrôlement de la taxe sur les kots
- Du problème des conteneurs à déchets verts au P.A.C de Braine le Comte
- De la situation du commerce à Braine le Comte

HUIS CLOS

11 PERSONNEL COMMUNAL NON ENSEIGNANT

A Mise à la pension d'un agent technique D7 (Franco Scaini)

B Mise à la pension prématurée définitive pour raison médicale d'un employé d'administration D4 (Pierre Cantinau)

12 ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL - PERSONNEL

A Ecole de Steenkerque

Notification du congé de maladie d'une institutrice maternelle

Désignation à titre intérimaire d'une remplaçante

L'urgence est déclarée pour examiner le point suivant qui ne figurait pas à l'ordre du jour de la réunion :

Monsieur le Directeur Général indirectement intéressé quitte la salle aux délibérations

Il est momentanément remplacé par Monsieur l'Echevin Daye.

B Ecole d'Hennuyères

Notification du congé de maladie d'une institutrice maternelle

Désignation à titre intérimaire d'une remplaçante

Monsieur le Directeur Général rentre en séance.

- 13 ACADEMIE DE MUSIQUE - PERSONNEL
A Notification du congé de maladie d'un professeur de piano
Modification de l'horaire des remplaçants
Décisions

L'urgence est également acceptée pour l'examen du point suivant :

- B Désignation temporaire dans un emploi vacant d'une surveillante éducatrice
Décision
- 14 CORPS DES SAPEURS-POMPIERS - PERSONNEL
Démission honorable d'un caporal volontaire
Octroi de l'honorariat de son grade et octroi de la prime pour services rendus
Décision.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 H 40.

		Dont procès-verbal
	Par le conseil	
Le Directeur Général,		Le Bourgmestre,
Philippe du BOIS d'ENGHIEN		Jean-Jacques FLAHAUX